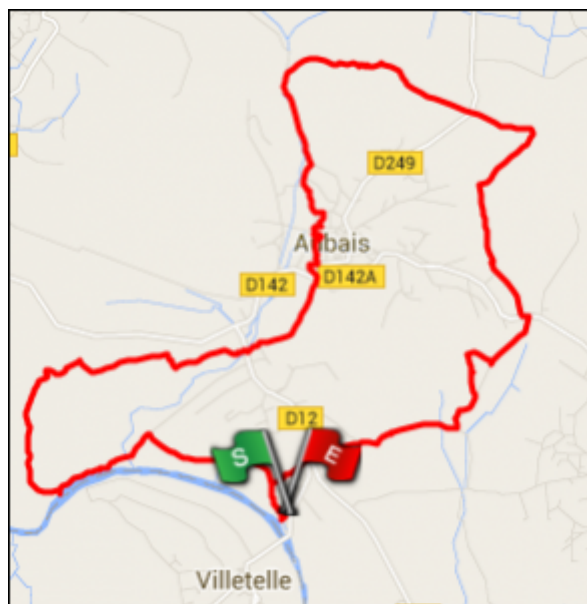


## Autour d'Aubais et de la Roque d'Aubais



Cette balade familiale en boucle démarre et revient au moulin de Carrière. La carte ci-contre montre le circuit long (14 km, 3 h 30 env.), mais il existe pour les promeneurs fatigués des possibilités de couper pour un circuit court (2 h 30 env.).

Outre les crêtes de la Roque d'Aubais et une petite section le long du Vidourle, cette balade nous fait traverser des paysages typiques des garrigues et des cultures de par ici. Nous traverserons brièvement le magnifique village d'Aubais (passerons devant son non moins magnifique château) puis, au fil du chemin, nous croiserons l'émouvante église Saint-Nazaire et d'autres bâtiments et lieux d'intérêt.

La seule difficulté du parcours est le court sentier pierreux qui monte jusqu'à la crête de la Roque d'Aubais.

Nos balades sont ouvertes à toutes et tous, enfants compris, membres ou non de l'association *Le lien saussinois*.

### Informations pratiques

Départ : rendez-vous à 10 h 30 devant la mairie de Saussines (trajet en voiture) ou à 10 h 50 directement sur le lieu de départ de la balade (moulin de Carrière)

Pour vous rendre au moulin de Carrière : > Boisseron > route vers Lunel : sortir pour Saturargues (sortie après la sortie pour St-Christol), puis gagner Villetelle > prendre la

direction d'Aubais : le moulin se trouve après le pont qui traverse le Vidourle.

Pique-Nique : tiré du sac ; vers 12 h 30 - 13 h

Covoiturage : si vous faites cette balade avec nous, ayez la gentillesse de nous prévenir si c'est possible ; nous pouvons alors voir s'il existe des disponibilités de covoiturage

Contact pour nous prévenir ou disposer de plus d'informations : [info@leliensaussinois.org](mailto:info@leliensaussinois.org) ou Paul au 06 19 732 133 (message, SMS, tout est bon) ou via le formulaire sur notre site : nous contacter.

Précautions : n'oubliez pas d'emporter de l'eau et de prendre des chaussures adaptées à la marche (même s'il ne doit pas s'agir de chaussures de randonnée).



Comme toujours, la balade n'aura lieu qu'à condition qu'il ne pleuve pas. Dans ce cas, elle sera reportée.